

Défi relevé pour l'équipe « Coup de cœur » Ville de Saint-Constant

SAINT-CONSTANT, le 19 juin 2017 – C'est avec une immense fierté que l'équipe « Coup de cœur » Ville de Saint-Constant a fait son entrée au Stade olympique de Montréal le 18 juin dernier dans le cadre du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie. L'équipe a non seulement réussi à amasser 11 000 \$ au profit de la recherche sur les maladies héréditaires orphelines et la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes, mais a aussi traversé le Québec à vélo et fait rayonner notre Ville.

Après plusieurs mois de préparation, les membres de l'équipe « Coup de cœur », ont repoussé leur limite en relevant le défi de la neuvième édition du Grand défi Pierre Lavoie, qui se tenait du 16 au 18 juin. En plus du parcours qui comptait plusieurs dénivellations cette année, les cyclistes ont également été confrontés à des conditions météorologiques très changeantes « Lors de la traversée du parc des Laurentides, il faisait 4 degrés. Le lendemain, il y a eu une pluie torrentielle et dimanche nous avons connu une chaleur accablante. Inutile de vous dire à quel point je suis fier de l'équipe. C'est tout un dépassement de soi et une expérience qui restera à jamais gravée dans nos mémoires », explique Jean-Claude Boyer, maire.



En plus d'aider la recherche sur les maladies héréditaires orphelines, les dons récoltés par l'équipe serviront à financer des activités touchant les saines habitudes de vie dans les quatre écoles primaires de Saint-Constant. Il est toujours possible de faire un don pour nos jeunes via la page du Grand défi, sous équipe Ville de Saint-Constant (161), jusqu'au 30 août.

La Ville de Saint-Constant tient à remercier la firme Belanger Sauve Avocats, le Complexe JC Perreault, la firme Deveau

Avocats et la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon sans qui cette aventure n'aurait pas été possible.

-30-

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@ville.saint-constant.qc.ca